



# INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

---

## AVIS PUBLIC

---

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de la séance qui sera tenue le **mardi 12 novembre 2024**, à compter de **19 h**, le Conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement :	15, rue Champêtre
Référence cadastrale :	Lot 5 660 531
Objet de la demande :	La demande de dérogation vise à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel avec une marge avant de 7.40 mètres et de régulariser l'implantation du garage détaché existant. Le garage a une distance de 14.45 mètres de la ligne avant.
Règlement(s) visé(s) :	Dans la grille de spécification (Zone V-7) la marge de recul avant pour un bâtiment principal est de 15.00 mètres. Pour le garage détaché, article 5.2.5.1.g) du règlement de zonage no. 166-2016 stipule que le garage situé en cour avant doit respecter les marges d'un bâtiment principal, soit 15.00 mètres. Son implantation actuelle est à 14.45 mètres.

Cette séance du Conseil municipal se tiendra dans la salle du centre récréatif situé au 1866, rue Dublin, Inverness.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.

Donné à Inverness, ce 25e jour d'octobre 2024.

---

Marie-Pier Pelletier  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité d'Inverness



# INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

*(cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)*

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, greffière-trésorière de la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site de la municipalité le 25 octobre 2024.

Je soussignée, résidente à la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité d'Inverness.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25 octobre 2024.

*Marie-Pier Pelletier*

---

Marie-Pier Pelletier  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité d'Inverness